

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL SEANCE ORDINAIRE du MARDI 24 JUIN 2025 COLLEGE COLLECTE

Objet : Décision Modificative n°1/2025 - Budget annexe SIVOM Collecte ordures ménagères

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre du mois de juin à 19 heures, le Comité syndical - Collège Collecte, dûment convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM du Born, 115 route de Piche, à PONTENX-LES-FORGES, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric SOULES, Président.

Nombre de délégués en exercice : 25.

Quorum : 13.

Présents : 17.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES. Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, Laure PINCE, Carmen THIEROT, MM. Jean-Jacques CAPDEPUY, Vincent LOUBERE, Yves MANCIET, Alain SESCOUSSE, Éric SOULES, Vincent VILLENAVE et Christian VIUDES,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Madame Dominique HARDY, MM. Daniel ANTAGNAC, Gilbert BADET, Jérôme CLAVE, Patrick COCHARD-DEGUET et Henri-Jean THEBAULT.

Absents excusés remplacés par suppléants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : Madame Patricia CASSAGNE remplacée par Monsieur Yves MANCIET, Monsieur Adrien FERÉ remplacé par Monsieur Alain SESCOUSSE, Monsieur Patrick FRAGNEAU remplacé par Monsieur Vincent VILLENAVE, Monsieur Fabien LAINE remplacé par Madame Carmen THIEROT,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Monsieur Jean-Marie DUBROCA remplacé par Madame Dominique HARDY.

Absents excusés : 8.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES. Florence GUERRO, Ascension PONCHET, MM. Eric BRETHES et Titouan DAUDIGNON,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Philippe CUBILIER, Frédéric POMAREZ, Jean-Richard SAINT-JOURS, Jean SLOSTOWSKI.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Hélène BOUSQUET

Date de convocation et d'affichage : 17 juin 2025



Délibération n°2025-33

Objet : Décision Modificative n°1/2025 - Budget annexe SIVOM Collecte ordures ménagères

Monsieur Henri-Jean THEBAULT, 1^{er} Vice-Président, expose :

Il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires en dépenses réelles d'investissement :

-> En augmentant les crédits pour = **108 515 € H.T.**

- la fourniture et l'installation d'un contrôle d'accès à la déchetterie de Biscarrosse-Bourg = **+ 39 725 € H.T.**
- la maîtrise d'œuvre liée à la réhabilitation de la déchetterie de Parentis-en-Born = **+ 33 000 € H.T.**, les crédits prévus étant insuffisants
- la réception des gravats sur le site de la déchetterie = **+ 3 200 € H.T.**, les crédits prévus étant insuffisants
- l'installation d'un candélabre sur le site du siège = **+ 2 500 € H.T.**
- la fourniture de 2 caissons à gravats et 1 caisson pour la ferraille avec toit hydraulique = **+ 30 000 € H.T.**
- la fourniture d'étagères de stockage à l'atelier mécanique = **+ 90 € H.T.**, les crédits prévus étant insuffisants

-> En diminuant les crédits prévus pour les travaux de la plateforme multi-matériaux, la réhabilitation de la déchetterie de MIMIZAN et pour le compostage individuel = **- 92 595 € H.T.**

De plus, il est utile d'augmenter les crédits en recettes réelles d'investissement liés à la perception d'une subvention d'investissement à hauteur de **23 000 €**

Il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires en dépenses d'ordre d'investissement et en recettes d'ordre d'exploitation pour amortir une subvention = **+ 7 080 € H.T.**

De plus, dans le cadre de la nouvelle méthodologie pour l'établissement d'une provision pour créances douteuses, il est utile de procéder à une reprise sur provision « Risques REOM » à hauteur de **1 721 020 €**. Le solde de la provision s'élèvera à 24 613 €.

Il propose donc une modification des crédits 2025 du budget annexe, tels que :



Libellé opération	Article	Opération ou chapitre	Service	Antenne	Crédits BP	Propositions nouvelles	Total
Investissement - Dépenses réelles							
Aménagement de la déchetterie de Biscarrosse-Bourg : contrôle d'accès	2151	022509	DECH		0,00 €	39 725,00 €	39 725,00 €
Réhabilitation de la déchetterie de Parentis-en-Born : maîtrise d'œuvre	2315	022310	DECH		60 000,00 €	33 000,00 €	93 000,00 €
Aménagement de la déchetterie de Saint Paul-en-Born : réception des gravats	2128	022507	DECH		13 500,00 €	3 200,00 €	16 700,00 €
Bâtiments : candélabre	2153	022506	PAT		0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Contenants : 2 caissons gravats, 1 caisson ferraille avec toit hydraulique	2153	022504	DECH		692 100,00 €	30 000,00 €	722 100,00 €
Matériel d'entretien / Outillage : étagères	2184	022402	AT		1 110,00 €	90,00 €	1 200,00 €
Plateforme multi-matériaux	2315	022112	PAT		26 290,00 €	-19 000,00 €	7 290,00 €
Réhabilitation de la déchetterie de Mimizan : terrain	2115	022007	DECH		8 000,00 €	-7 800,00 €	200,00 €
Réhabilitation de la déchetterie de Mimizan : travaux	2315	022007	DECH		429 800,00 €	-50 000,00 €	379 800,00 €
Prévention des déchets - Compostage individuel	2153	022307	PREV		176 500,00 €	-15 795,00 €	160 705,00 €
Total dépenses réelles d'investissement					1 407 300,00 €	15 920,00 €	1 423 220,00 €

Investissement - Dépenses d'ordre							
Subvention d'investissement - amortissement	13914	040	ADM		0,00 €	7 080,00 €	7 080,00 €
Total dépenses d'ordre d'investissement					0,00 €	7 080,00 €	7 080,00 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 23 000,00 €

Investissement - Recettes réelles							
Subventions d'équipement reçues - des tiers	13188	13	CS		0,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €
Total recettes d'ordre d'investissement					0,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 23 000,00 €

Exploitation - Dépenses réelles							
Dotations dépréciations actifs circulants provision "Créances douteuses"	6817	68	R		0,00 €	1 721 020,00 €	1 721 020,00 €
Total dépenses réelles d'exploitation					0,00 €	1 721 020,00 €	1 721 020,00 €

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION 1 721 020,00 €

Exploitation - Recettes réelles							
Produit des cessions d'immobilisations	775	77	PAT		112 000,00 €	-7 080,00 €	104 920,00 €
Reprise sur provision "Risques REOM"	7815	78	R		0,00 €	1 721 020,00 €	1 721 020,00 €
Total recettes réelles d'exploitation					112 000,00 €	1 713 940,00 €	1 825 940,00 €

Exploitation - Recettes d'ordre							
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	777	042	ADM		7 915,00 €	7 080,00 €	14 995,00 €
Total recettes réelles d'ordre					7 915,00 €	7 080,00 €	14 995,00 €

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION 1 721 020,00 €

VU les avis favorables de la commission Finances en date du 26 mai 2025 et du Bureau syndical en date du 10 juin 2025,

Le Comité syndical - Collège Collecte, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1/2025 au Budget annexe du SIVOM Collecte ordures ménagères, telle que présentées.

Envoyé en préfecture le 14/08/2025

Reçu en préfecture le 14/08/2025

Publié le 14/08/2025

ID : 040-244000279-20250624-DCS2025_33-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,
Le Président,
Eric SOULES

Signé par : Eric SOULES
Date : 07/08/2025
Qualité : PRESIDENT

SIVOM du Born
115 Route de Fiche
40200 PONTENX-LES-FORGES
Tél. : 05 58 78 50 93

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa réception par le représentant de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécoeurs citoyens » accessible par le site Internet www.telerecoeurs.fr Une copie de cette décision devra être jointe au recours